

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 15.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 23.-
 Etranger Fr. 23.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 30.-

Chèques post. Il c 58

Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace

RÉCLAMES : 30 ct.

Avis mortuaires : 30 ct.

Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Politique étrangère

L'heure des notes

L'actualité internationale est dominée par la proposition de l'Union Soviétique d'une conférence « au sommet », c'est-à-dire réunissant les chefs d'Etat, entre les pays du pacte atlantique et ceux du pacte de Varsovie. Autrement dit, entre le bloc est et le bloc ouest, entre le monde communiste et le monde démocratique.

Ces notes diplomatiques ont, pour la plupart, déjà reçu réponse. En règle générale, l'idée d'une conférence « au sommet » est accueillie favorablement.

Tout ce qui peut favoriser la marche pénible du monde sur le chemin de la paix doit, en effet, être retenu. Mais si, à l'espoir que fait naître une telle initiative devait succéder la désillusion d'un échec, celui-ci aurait des conséquences particulièrement graves en l'état actuel des relations internationales.

C'est pourquoi les gouvernements invités répondent oui, mais à la condition expresse que la conférence puisse aboutir à des résultats. Pour cela, ils estiment qu'une préparation minutieuse est indispensable. Ils préconisent la convocation préalable des ministres des affaires étrangères qui auraient pour mission de « déminer » la conférence, c'est-à-dire de s'entendre sur un ordre du jour qui permette un solide espoir d'entente.

Il est évident qu'une telle procédure laisserait en panne la plupart des grands problèmes qui divisent les deux blocs. Ni la réunification de l'Allemagne, ni le cas de la Hongrie et des pays satellites, ni le contrôle de l'armement atomique ou l'interdiction des essais nucléaires ne pourraient être abordés, car les positions, de part et d'autre, sont irréductibles. Mais si l'on parvenait ne serait-ce qu'à poser quelques points de départ pour une action commune en vue de la diminution du péril atomique, et, qui sait, à envisager le déplacement de la recherche scientifique du plan militaire sur celui d'une coopération mondiale en faveur du bien de l'humanité, une telle conférence aurait largement sa raison d'être.

L'Union soviétique a également adressé une note à la Suisse. Le Conseil fédéral y a répondu d'une façon digne et sage. Notons ce passage :

« La paix suppose que des conditions soient réalisées qui ne le sont pas aujourd'hui.

« Il faudrait en particulier que les principes fondamentaux sur lesquels tous les pays se proclament d'accord et qui ont aussi trouvé leur expression dans des documents internationaux deviennent des réalités. Si la situation politique s'est aggravée au cours de ces dernières années, c'est dans la mesure où ces principes n'ont pas été appliqués et respectés.

Et plus loin :
 « Mais si, en principe, les puissances les plus intéressées étaient d'accord sur l'opportunité d'une conférence dont le but serait de chercher à réduire la tension actuelle et à résoudre les problèmes qui constituent un danger pour la paix, il va de soi que le Conseil fédéral serait prêt à mettre ses bons offices à disposition pour accueillir cette conférence en Suisse ».

On ne saurait mieux exprimer notre position et faire preuve d'une meilleure volonté de paix.

Une autre initiative, partie de la Yougoslavie, envisagerait une convocation des Etats neutres.

Mais, pour l'instant, le maréchal Tito a d'autres soucis lui venant de l'arraisonnement, au large de l'Algérie, d'un cargo yougoslave chargé d'armes et de munitions. Les forces françaises qui ont

intercepté le navire affirment que ces armes et ces munitions étaient destinées aux rebelles algériens. La Yougoslavie prétend qu'elles devaient être livrées... au Yémen, et que, de toute façon, la France n'avait pas le droit d'arrêter et de fouiller le cargo. D'où échange de notes et de protestations. L'affaire finira sans doute par s'arranger. En attendant, la France aura démontré qu'elle monte bonne garde contre le ravitaillement clandestin du FLN.

C'est d'ailleurs à ce même propos que des notes sont échangées entre Paris et Tunis et que le ton est monté de plusieurs degrés. La frontière algéro-tunisienne, malgré les gigantesques travaux de protection entrepris par la France, demeure un passage difficile à surveiller. Des troupes — ou des bandes — s'infiltrent chaque jour en Algérie pour renforcer les rebelles et le gouvernement tunisien, favorable à la cause nationaliste, ne fait évidemment aucun effort pour empêcher ces renforts ou ces passages d'armes et de munitions.

D'où irritation française et menaces à peine voilées en réponse au double jeu de Bourguiba.

Pour terminer cette brève revue des notes échangées dans le monde ces temps derniers, citons celle qu'un avocat lausannois, Me Agénor Kraft, a adressée au Conseil fédéral en lui suggérant de prendre l'initiative d'une conférence internationale sur les satellites artificiels. Cette idée sera-t-elle retenue ! Nous pensons que si nous voulons marquer notre présence sur la scène internationale tout en demeurant strictement fidèles à notre statut de neutralité, nous aurions là une occasion à saisir.

Sangliers et renards

Par suite du froid très vif, et des tempêtes de neige qui se sont abattues sur les monts de l'Aubrac, des bandes de sangliers et de renards sont descendues jusqu'aux environs de Saint-Geniez d'Olt (Aveyron). Trois sangliers et 83 renards ont été tués, au cours de battues organisées par la société de chasse de la localité.

Mère à dix ans

On apprend qu'une fillette de 10 ans a mis au monde, dans la nuit de mardi à mercredi, un garçon parfaitement constitué de 3 kg. 500 à San José (Californie).

ITALIE

Cinéma fermé !

893 cinémas de la ville de Rome et de la province romaine ont fermé leurs portes en signe de protestation contre les charges fiscales trop élevées dont ils sont grevés. Les propriétaires des salles obscures allèguent qu'il est illogique que les charges fiscales augmentent alors que le nombre des spectateurs diminue toujours de plus en plus.

Les radicaux valaisans et la votation fédérale de dimanche

Nous rappelons que dimanche sera soumise au peuple l'initiative contre les cartels qui a fait l'objet de discussions approfondies de la part de l'Assemblée des délégués du parti radical suisse à Olten. A une majorité de 173 voix contre 4 et des abstentions, l'Assemblée a pris la résolution de repousser l'initiative.

Le comité central du parti radical-démocratique valaisan a, pour sa part, adopté à l'unanimité la résolution suivante votée à l'issue de l'exposé de M. Francis Germanier, conseiller national :

« Le congrès du parti radical-démocratique suisse, tenu à Olten le 11 janvier, se prononce catégoriquement contre l'initiative relative à l'interdiction des cartels. Il constate que la base constitutionnelle existe déjà pour lutter contre les abus des cartels. Il demande en revanche qu'on accélère les travaux pour la présentation de la loi d'application des articles constitutionnels économiques visant à la répression des abus des cartels et des trusts pour protéger la liberté économique et le principe de la libre concurrence ».

Enfin, l'Assemblée des délégués des Jeunesses radicales valaisannes, réunie dimanche à Vétroz, a décidé de faire sien la résolution ci-dessus du parti radical-démocratique valaisan.

... passant...

Cette qualité de rire...

Faute d'avoir pu connaître Molière, Verlaine et Rimbaud, vous êtes-vous jamais demandé quel grand personnage actuel vous aimeriez approcher ?

Quand je me posais la question, je me faisais toujours la même réponse : Charlie Chaplin.

D'autres pouvaient, comme Picasso susciter mon respect et mon admiration, mais je n'aurais pas fait un pas pour les voir.

Je ne prétends pas que Charlie Chaplin domine les artistes de son époque.

Simplement, son art où il entre à la fois tant de comique et de tendresse a le don de m'émerveiller.

Charlot, en lutte avec la société, repart toujours sur des chemins de solitude.

C'est un poète abandonné à son rêve inaccessible.

Eh bien, moi qui aurais tellement voulu voir cet homme, je l'ai vu plusieurs fois, sans lui adresser la parole.

Un entretien entre nous aurait été, d'ailleurs, un mauvais gag, puisqu'il ne sait que quelques mots de français et que je n'entends pas l'anglais.

Peut-être aurions-nous pu, par un mutuel effort, trouver un sujet commun à nos connaissances linguistiques comme on nous en proposait à l'école :

« Le père et la mère jouent dans le jardin avec les enfants... » mais ce n'est pas cela qui m'aurait permis de lui exprimer ma gratitude, et je me suis donc contenté de le regarder manger seul à une table, voisine de la mienne.

Pas gai, le frère...

Ceux qui l'ont rejoint, plus tard, l'épiaient servilement pour s'amuser d'un de ses mots, d'un de ses gestes.

On sentait qu'il avait sa réputation de clown génial à défendre.

J'ai assisté à une représentation de

son dernier film, un « Roi à New York » qui a divisé la critique.

« Un chef-d'œuvre ! » affirmaient certains, un four, proclamaient les autres.

Il s'agit plutôt d'un ouvrage moyen, plein d'inventions et de rebondissements, en sa première partie, et décevant dans la seconde.

Une satire du monde américain, submergé par la publicité, mais une satire assez facile et qui sent, par moment, le règlement de comptes.

Ce qui m'a frappé, c'est qu'à l'exception d'un court passage où le Roi s'attendrit un peu en quittant son épouse, on chercherait en vain, dans cette œuvre, de la chaleur humaine.

Le comique y est gratuit.

Certains gags, surtout ceux qui sont immédiats, ont une particulière efficacité.

Je pense à ce cabaret « tranquille » où un pianiste mond ses airs sur une estrade à la satisfaction du « Roi », mais comme le musicien se trouve sur un plateau tournant et qu'il est bientôt remplacé par un orchestre tonitruant c'est le client qui reçoit les coups destinés aux instruments !

On rit souvent à de bonnes scènes de comédie, à des trouvailles imprévues, et pourtant, on sort insatisfait.

Pourquoi ? Parce que la tendresse qui transparaissait à travers tous les grands films de Chaplin demeure absente de celui-là.

Le gosse que le Roi héberge n'est pas ému et Chaplin l'a fait découvrir à sa place, ce qui est amusant quelques minutes et lassant à la longue.

On s'aperçoit aussi que certains effets comiques ne gagnent rien, au contraire, à se prolonger.

Le Roi se fait prendre un doigt dans un tuyau d'arrosage et ne parvient plus à le détacher...

C'est drôle et plus cela devient pressé douloureux par l'obsession.

Le « petit homme » de la rue vers l'or, le clown pathétique des « Feux de la rampe » a fait place à un Monsieur qui connaît son métier de mime et d'acteur, mais qui s'est laissé guider moins par l'amour que par la hargne. Tel est peut-être le secret de ce demi-échec.

L'esprit de M. Chaplin est trop éloigné de l'esprit de Charlot et je n'ai pas retrouvé dans « Un roi à New York » une certaine qualité de rire où tremblait une larme.

A. M.

Vignoble et vendanges

La division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique publie deux statistiques sur la déclaration obligatoire de la vendange 1957. La première porte sur les surfaces cultivées en vignes, la seconde sur le produit de la récolte.

En 1957, les vignobles du pays couvraient une superficie totale de 1,252, 176 ares, contre 1,284,574 ares en 1956. On comptait 831,997 ares, soit 66,5% de blanc, et 420,179 ares, soit 33,5% de rouge. Les vignes européennes couvrent 90,2% de la superficie totale et les hybrides p. d. 9,8%.

En Suisse alémanique, la surface cultivée en vignes s'élève à 159,152 ares, dont 130,077 de rouge, soit le 81,7%.

En Suisse italienne, la superficie des vignobles couvre 173,565 ares, dont 116,316 de rouge, soit le 97%.

En Suisse romande, y compris la région du lac de Bièvre, la superficie totale est de 919,459 ares, dont 797, 673 de blanc, soit le 86,8%. De 1956 à 1957, la surface cultivée en rouge, en Suisse française, a passé de 118,114 à 121,786 ares, tandis que la surface cultivée en blanc tombait de 808,041 à 797,673 ares.

La vendange de 1957 a donné au total 412,864 hectolitres (jus de raisin compris) contre 445,166 hectolitres en 1956. La Suisse alémanique a produit 16,801 hl., dont 12,146 hl. de rouge ; la Suisse italienne 34,699 hectolitres, dont 33,987 hl. de rouge, et la Suisse romande 361,364 hl., dont 306,098 hl. de blanc.

La production moyenne pour l'ensemble de la Suisse a été, en 1957, de 33,3 hl./ha., soit 10,6 hl./ha. en Suisse alémanique, 22,2 hl./ha. en Suisse italienne et 39,3 hl./ha. en Suisse romande.

Le rendement moyen par hectare a été de 36 hl. en 1956, de 64 hl. en 1955, de 53 hl. en 1954, de 57 hl. en 1953 et de 66 hl. en 1951-1952.

NOUVELLES du jour

Beaucoup de sang a coulé

● Le coup d'Etat au Vénézuéla a abouti au renversement du général Jimenez, dictateur du pays, qui a dû se réfugier dans la République dominicaine. L'ancien président d'Argentine, le général Péron, qui se trouvait au Vénézuéla, a également dû quitter Caracas pour la frontière de Colombie où il demande asile. La révolution a fait 400 morts et de nombreux blessés. Une junte militaire assume le gouvernement provisoire.

Réussite britannique

● Une fusée a été essayée par une société privée d'Angleterre. Le lancement s'est déroulé normalement et la fusée a atteint l'altitude de 34000 mètres avant de se disloquer.

Rampes de lancement

● Où construira-t-on les rampes de lancement des fusées au service de l'OTAN ? La question se pose, car certains pays ne veulent pas entendre parler de ces installations chez eux. L'Italie serait disposée à répondre favorablement. En Allemagne, un large débat s'est ouvert au Bundestag sur ce point.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 6 12 75 - Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves : Fr. 2 000 000.-

Crédits commerciaux - Crédits de construction - Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes - Dépôts à vue ou à terme en compte courant - Carnets d'épargne - Obligations à 3 et 5 ans - Gérance de titres

CHRONIQUE SPORTIVE

HOCKEY SUR GLACE

Berne - Viège 5-2

Pour arriver à dépasser Viège, installé solidement à la place de leader, Berne, son principal rival, devait récolter trois des quatre points en jeu au cours des matches aller et retour entre ces deux formations. L'aller a eu lieu mercredi soir, à Berne. Viège s'est incliné par 5-2 et Berne a glané deux points. Il faudra que le team d'Hamilton en empoche encore un au match retour, à Viège, pour décrocher le titre de champion. Mais ceci est une autre affaire et nous avons confiance dans les possibilités de Viège pour cette confrontation finale décisive. Car mercredi soir, à Berne, Viège ne s'est pas montré sous son meilleur aspect. Des occasions ont été ratées au moment psychologique et, de plus, l'annulation d'un but parfaitement valable a créé une nervosité qui s'est traduite par un relâchement amenant une défaite trop lourde par rapport à l'allure de la partie.

Viège a marqué par Mac Donald et H. Truffer, le premier et le dernier but. Berne a égalisé à 1-1 à la fin du premier tiers. Au deuxième, les Bernois attaquent à outrance et l'on en était à 3-1 lorsque le but viégeois fut refusé. A 3-2, l'issue du match était incertaine. Mais la nervosité aidant, ce fut 4, puis 5-1 avant que Truffer ne fixe le score à 5-2.

Que Viège ne se décourage pas de son insuccès à Berne mais qu'au contraire cette si sympathique équipe mette tout en œuvre pour prendre sa revanche et remporter le titre, par le même coup, sur sa patinoire et devant son public.

Sierre - Montana 0-1

La situation devient dramatique en ce qui concerne le classement où, hélas, trois équipes valaisannes Sierre, Martigny et Montana, se tirent une bourre éfrénée pour éviter la lanterne rouge. La victoire de justesse des Montagnards de Daski sur les gars de Dulac dit bien à quel point cette rencontre était importante pour les deux équipes. Et cette importance explique aussi l'acharnement que mirent les joueurs à tirer leur épingle de cette course aux points indispensables pour éviter le peu enviable honneur de disputer les finales de rélegation. On ne peut évidemment pas parler, en regard d'un résultat aussi mince, de supériorité d'une part ou de l'autre. C'est peut-être le plus chanceux qui l'a emporté, c'est peut-être aussi le plus rusé mais il faut tout de même accorder une mention supérieure à Montana qui avait l'handicap de jouer devant un public, non pas hostile mais adverse, quand bien même de nombreux supporters l'avait accompagné pour ce difficile déplacement. A demeurant, le match a fait recette puisque l'on dénombra plus de 2500 spectateurs.

Charrat I - Saas-Fee I 2-11

Ce match amical, disputé mercredi soir, a laissé une piètre impression. L'équipe locale, en méforme passagère se montra d'une bonne classe inférieure au team visiteur et le niveau de jeu s'en ressentit singulièrement. Il faut dire, à la décharge des Charratins, que Saas-Fee évolue en première ligue et que son Canadien Mazur fut particulièrement brillant. Néanmoins, les dirigeants locaux devront, à notre humble avis, prévoir une sérieuse refonte de leur formation et y introduire, maintenant déjà, les éléments capables de remplacer la saison prochaine, les titulaires désireux de se retirer de la compétition.

Les Espoirs contre Salvan

Les Espoirs charratins s'aligneront ce soir vendredi, à 20 h. 30, face à la nouvelle équipe de Salvan. Nul doute qu'un nombreux public voudra applaudir nos jeunes et encourager les représentants d'un village ami.

Match de championnat

Le match retour Montana II-Charrat comptant pour le championnat de deuxième ligue aura lieu samedi soir à Montana. Prt

Les centimes font les francs, collectionnez les timbres-escompte UCOVA

Sion - Leysin 10-0

Ce match amical s'est disputé hier soir à Sion. Il a permis à l'équipe séduisante de démontrer une excellente forme avant la rencontre très importante de championnat contre Zermatt, puis contre Blue-Stars Lausanne.

Buts de Guay et Berthouzo sur passe de Rossier, Guay (sur passe de Berthouzo), Dayer (sur passe de Rossier), Berthouzo (sur passe de Rossier), Guay en solo, Debons (sur passe de Guay), Guay (sur passe de Debons), Dayer (sur passe de Berthouzo, Debons sur échappés avec Guay.

Sion jouait dans la composition suivante : Ferrero ; Guay, Blaser ; Rossier II ; Dayer, Rossier I, Berthouzo ; Michéoud, Debons, Zermatten ; Romailier, Zuchuat.

A noter que le gardien Ferrero remplacera, pour cette saison, Zufferey, malade. On peut lui faire confiance car Ferrero est un joueur très courageux, doué de bons réflexes.

Martigny II - Champéry 7-4

(0-1, 6-1, 1-2)

Ce match décisif pour l'attribution du titre de champion du groupe 8a de deuxième ligue a vu les jeunes Octoduriens remporter une splendide victoire. L'issue de la rencontre resta longtemps incertaine Champéry ayant même mené un instant par deux à zéro. Mais grâce à un Constantin dans une forme splendide l'écart fut vite comblé et chacun luttant avec un plaisir redoublé Martigny s'assura une confortable avance au cours du deuxième tiers, avance qu'il n'eut qu'à conserver lors de la dernière période.

En résumé magnifique prestation d'ensemble de la deuxième garniture de Martigny mieux placée que jamais pour remporter le titre de champion de groupe et qui évoluait dans la composition suivante : Seiler ; Kunz, Baumann, Schüler ; Nater Constantin, Ruchet ; Glassey, Chatron, Saudan, Darbellay.

Buts : pour Champéry : Berra André (2), Berra Armand. pour Martigny II : Constantin (3), Kunz Ruchet, Saudan, Glassey.

SKI

Les 24^{mes} Championnats valaisans à Saas-Fee

Lorsque ces lignes auront paru, le champion valaisan 1958 de descente sera déjà connu. Les épreuves se poursuivront samedi par le fond et le slalom géant et se termineront dimanche par le slalom spécial (le matin) et le saut (l'après-midi).

Le Ski-Club «Allalin» de Saas-Fee, qui célèbre cette année son cinquantième et qui reçoit pour la troisième fois les skieurs valaisans (plus de 150 participants), a vraiment tout mis en œuvre pour leur donner satisfaction.

A n'en pas douter un instant, les belles pistes de la célèbre station haut-valaisanne seront le théâtre de beaux exploits, car à part le nombre des concurrents il y a aussi la qualité.

Le cours de saut de l'AVCS à Loèche-les-Bains

Le cours de saut, organisé par l'Association valaisanne des Clubs de Ski à Loèche-les-Bains sous la direction de Fritz Tschannen, a été suivi par 14 participants et s'est déroulé dans d'excellentes conditions ; l'entraîneur s'est déclaré très satisfait des progrès réalisés par les sauteurs valaisans, qui ont pu effectuer plus de trente sauts par jour grâce au télé-ski (sans l'aide de cette installation, la moyenne journalière varie autour de 15 bonds seulement).

Un concours, inspecté par M. Elie Bovier, chef technique de l'AVCS (accompagné de son ami M. Michel Romagnoli), mit un point final concluant à ce cours ; néanmoins, la mauvaise visibilité empêcha les concurrents d'atteindre le cap des 40 m. Fritz Tschannen lui-même ne réalisa qu'un saut de 39 m.

Résultats : Juniors : 1. Kronig Urban, Zermatt, 317 points (35, 36, 36), 2. Griching Christian, Leukerbad, 288,5 (29, 33, 31), 3. Biner Beat, Zermatt, 261,7 (26, 31, 31), 4. Griching Edwin, Leukerbad, 260,6 (26, 28, 27), 5. Lehner Richard, Zermatt, 259,8 (27, 30, 28), 6. Biner Gustav, Zermatt, 253 (23, 26, 30) ; Seniors : 1. Zumtaugwald Gabriel, Zermatt, 299,4 (32, 31, 34), 2. Gruber Joseph, Zermatt, 284,6 (30, 33, 36), 3. Griching Freddy, Leukerbad, 255,1 (29,

28, 28), 4. Loretan Alexander, Leukerbad, 255,1 (29, 30, 25), 5. Loretan Markus, Leukerbad, 252,6 (26, 28, 28), 6. Abgottgsson Vinzenz, Zermatt, 228,7 (23, 25, 25).

Concours régional de la Vallée du Trient

60 coureurs ont participé dimanche aux épreuves de Descente et Slalom organisées par le Ski-Club de Salvan. Elles se sont déroulées sans incidents ni accidents et par un temps favorable. Le tracé de la descente est situé en-dessous de la Creusaz jusqu'au village des Marécottes, avec une dénivellation de 400 m. sur une longueur totale de 2.500 m. Le premier départ fut donné à 10 h. 30 et la piste ouverte par le jeune Jacquy Fleutry, âgé de 13 ans, qui effectua le parcours en 2'11" et pourrait ainsi se classer au 4^{me} rang des juniors. Nos félicitations à ce jeune espoir. Le slalom avait lieu sur la traditionnelle piste située au-dessus du village des Granges en présence d'une foule de spectateurs ravis.

Voici le classement de ces diverses épreuves :

Dames :

Descente : 1. Derivaz Marie-José, 1'55" ; 2. Gay Marie-J., 2'4".

Slalom : 1. Derivaz, 76" ; 2. Gay, 81".

Combiné : 1. Derivaz, 0 pt. ; 2. Gay, 10,38 pts.

Seniors II :

Descente : 1. Coquoz Robert, 2'07" ; 2. Solioz René, 2'17" ; 3. Bochatay J., 2'25".

Slalom : 1. Coquoz R. et Bochatay Jean, 71" ; 3. Solioz R., 75".

Combiné : 1. Coquoz R., 0 pt. ; 2. Solioz., 10,50 pts. ; 3. Bochatay ; 11,99 pts.

Seniors I :

Descente : 1. Michellod Yvon, 1'56" ; 2. Derivaz J.-Noël, 1'58" ; 3. Bochatay Marcel, 1'58" ; 4. Jacquier Arthur, 3. Solioz Sylvain, etc.

Slalom : 1. Mayoraz R., 65" ; 2. Michellod Y., 67" ; 3. Derivaz J. N., 69" ; 4. Bonvin Ch. ; 5. Jacquier A.

Combiné : 1. Michellod Yvon, 1,38 pt. 2. Derivaz J.-Noël, 4,46 pts. 3. Jacquier Arthur, 8,55 pts. ; 4. Mayoraz Roger, 10,69 pt. ; 5. Bochatay Marcel, 11,13 pt.

Juniors :

Descente : 1. Devanthéry Maxi, 2'01" ; 2. Mathy Michel, 2'02" ; 3. Bochatay C. Ls. ; 4. Sigger René ; 5. Gissing Michel.

Slalom : 1. Mathy Michel, 72" ; 2. Bochatay C. Ls., 80" ; 3. Sierro N. ; 4. Devanthéry M. ; 5. Dayer Claude.

Combiné : 1. Mathy Michel, 0,55 pt. 2. Bochatay C. Ls., 7,60 pts. ; 3. Devanthéry M. ; 4. Dayer Claude ; 5. Sierro N.

Ces diverses épreuves étaient dotées de prix. Le challenge « Juniors » offert par le Restaurant « Clair de Lune » a été gagné définitivement par Michel Mathy. Le challenge Seniors I. offert par Décaillet Joseph, cafetier, est gagné pour la 1^{re} fois par Michellod Yvon et celui des Dames, offert par les sociétés de Développement des Marécottes et de Salvan, Granges et Biollay, par Mlle Derivaz Marie-José.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Soirée annuelle de l'Harmonie

C'est donc demain soir samedi, à 20 h. 30, que l'Harmonie municipale donnera son concert et sa soirée annuels, au Casino Etoile.

Dirigée par le très dynamique professeur M. Jean Novi, notre société municipale jouera les œuvres suivantes :

Russlan et Ludmilla, ouverture M. Glinka
Prélude et fugue en mi bémol mineur J. S. Bach
extraits du «Clavecin bien tempéré»
Concerto en si b maj, pour orchestre et deux trompettes princ. Fr. Manfredini
Allegro - Largo - Allegro
Solistes : MM. B. Ferretaz et P. Covini
Production des élèves
L'Amour des trois oranges S. Prokofiev
Marche et scherzo de la suite symphonique E. Coates
Suite miniature E. Lalo
Danse enfantine - Intermezzo - Scène du bal
Le Roi d'Ys, ouverture

Le concert sera suivi du traditionnel bal conduit cette année par l'orchestre Jean Zilla, de Lausanne.

Beau programme, comme on le voit, et soirée des plus agréables, telle que l'Harmonie a l'habitude de réserver aux autorités, à ses membres honoraires, passifs et aux invités.

La location est ouverte à la Librairie Gaillard. Les personnes qui n'auraient pas reçu l'invitation à laquelle ils ont droit pourront la retirer à la caisse d'entrée.

CARNAVAL MARTIGNY

Cortège et souscriptions

La mise au point du cortège marche rondement. On peut d'ores et déjà annoncer la participation de 14 chars, 11 groupes et 7 corps de musique.

Grâce à l'amabilité à la compréhension de M. Valentschag, administrateur de l'Aluminium, et de ses collaborateurs qui ont mis gracieusement à la disposition des organisateurs du cortège de vastes locaux chauffés et éclairés, le montage des chars se poursuit à un rythme réjouissant. Aussi pouvons-nous assurer le public que le spectacle qui sera présenté lors du Carnaval de 1958 ne le cédera en rien à ses devanciers.

Les collecteurs pour la souscription rencontrent presque partout de la compréhension de la part des principaux intéressés à la réussite du Carnaval, c'est-à-dire les tenanciers d'établissements publics et les commerçants.

Nous lançons encore ici un appel à l'adresse de ceux qui n'auraient pas encore fait « le geste auguste du semeur » à l'endroit du comité de Carnaval 1958.

Martigny résistera-t-il au CP Berne

C'est une question que les supporters martignerains et les sportifs valaisans dans leur ensemble se posent sérieusement depuis que Martigny redressant brusquement la tête, a failli causer la surprise de battre Gottéron, à Fribourg samedi dernier. Seule une insigne malchance et des circonstances bizarres ne lui permirent pas de remporter un succès amplement mérité.

De toute façon, la belle tenue des Octoduriens en pays fribourgeois a démontré leur vif désir de se tirer d'un mauvais pas et un retour en forme incontestable. Depuis longtemps, on ne les avait plus vus soutenir pareille cadence et présenter un jeu aussi bien coordonné et incisif.

C'est d'heureux augure avant le grand choc qui les opposera, dimanche au CP Berne. Et l'on n'est pas loin de penser que Martigny, complètement retrouvé, donnera bien du mal aux Bernois et — qui sait — causera peut-être la grande surprise du jour.

Une chose est certaine : Beach et ses coéquipiers lutteront aussi longtemps, dimanche, qu'une leur d'espoir subsistera. Tous se sont astreints cette semaine à un entraînement intensif, si bien que les uns et les autres possèdent maintenant une forme réjouissante, la forme précisément qui doit leur permettre de sprinter avec les rapides Stambach, Diethelm, Hamilton et autres Messerli.

Comme d'habitude le match débutera à 14 h. 45. Il sera suivi de la rencontre Martigny II-Gstaad II pour le championnat de 2^e ligue.

Avec la Troupe du Château

Après l'immense succès remporté au Casino-Etoile avec la pétillante comédie Treize à Table de M.-G. Sauvageon, la Troupe du Château va entre-

prendre une tournée dont les prochaines dates seront :

le 26 janvier à Fully ; le 2 février à Orsières ; le 9 février à Riddes ; le 11 février Martigny Casino-Etoile au profit de la Colonie de Vacances.

La Troupe se propose également de visiter ensuite plusieurs autres villes et bourgs avec qui ils sont déjà en tractions.

Que voilà une belle activité future tout à l'honneur de son fondateur et animateur Henry Rabaglia et de ses collègues qui auront ainsi bien mérité de ce bel art qu'est le théâtre.

A propos du «Bal du lieutenant Helt»

Voici le problème : un officier est pris entre son devoir de soldat et ses convictions personnelles. Ses convictions sont d'un ordre tel que l'acte qu'on lui demande lui apparaît comme parfaitement intolérable. Que doit-il faire ?

La réponse peut intervenir selon notre conscience. Le cas paraît simple. Il ne l'est pas, car l'auteur, Gabriel Arout a entouré ce problème d'un autre problème : celui du cœur.

Il existe certes, des moyens très simples, moyens prévus par certains règlements, pour éviter une mission qu'on se sent incapable de remplir. Il n'en existe pas pour les sentiments et nous nous laissons aller à nos passions sans intervenir aussi fortement qu'il serait souhaitable. Le lieutenant Helt laissera-t-il parler son cœur ? Obéira-t-il à un ordre qui le répugne ? Il ne nous appartient pas de dévoiler la trame de la pièce qui sera jouée mardi prochain sur la scène du Casino Etoile.

Helt peut être considéré par certains comme un être particulièrement néfaste. Sa conception de la liberté : être à la fois acteur, témoin et juge, ne simplifie pas sa vie. Il ne veut pas accepter le rôle d'obéir et d'exécuter s'il n'est pas d'accord. Mais il est officier, et il aime. Or, cet homme loyal, s'il a des réticences pour son métier de soldat, a une ligne de conduite foncièrement honnête dans sa vie intime. On ne défend pas un amour les armes à la main. Il peut avoir de l'amitié pour une jeune fille surtout si elle lui accorde la sienne, sans oublier qu'elle est la fiancée d'un autre. Cet homme d'élite est donc chargé de la mission la plus rebutante qui soit pour tout officier et pour tout homme. Que fera-t-il ?

Seul Gabriel Arout pouvait donner une solution à ce conflit, une solution dramatique certes et qui tient en haleine le spectateur aimant le vrai théâtre.

C.M.
C'est une création en Suisse de la Compagnie du Théâtre de Lausanne. Location chez Dupuis, avenue de la Gare. Téléphone 6 11 36.

Le cours « Histoire de l'art » à l'Université populaire sera exceptionnellement avancé à 20 heures, pour permettre aux auditeurs d'assister à ce spectacle.

Harmonie

Ce soir : répétition générale.

Buvez un

LUY

L'APÉRITIF VALAISAN

fin. léger,
apprécié de tous depuis 1915.

Vous serez conquis par sa saveur agréable

Encore **3** jours

Samedi — Lundi — Mardi

de notre formidable

VENTE AU RABAIS

pendant ces derniers jours

10 %

de rabais supplémentaire sur tous les articles baissés

45 rayons
spécialisés



Occasions
sensationnelles

Monthey • Martigny • Saxon • Sion • Sierre • Viège

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Samedi 25 janvier

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Premiers propos — 11 00 Musique ancienne et nouvelle — 12 00 Variétés populaires — 12 20 Ces goals sont pour demain — 12 30 Chœurs de Romandie — 12 45 Informations — 12 55 Demain dimanche — 13 30 Plaisirs de longue durée — 14 00 Arc-en-ciel — 14 25 Femmes artistes — 14 40 A

l'avant-scène — 15 00 Micros et sillons — 15 15 Pour les amateurs de jazz authentique — 15 45 La semaine des trois radios — 16 00 Musique de danse — 16 20 Grandes œuvres, grands interprètes — 16 55 Moments musicaux — 17 10 Orchestre — 17 15 Swing-sérénade — 17 45 L'Heure des Petits Amis de Radio-Lausanne — 18 25 Cloches du pays — 18 30 Le micro dans la vie — 18 45 Championnats régionaux romands de ski — 19 00 Le micro dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du temps — 19 45 Le quart d'heure vaudois — 20 00 Incroyable, mais

vrai — 20 25 Refrains en balade — 20 45 Les hommes oubliés, nouvelle de Max Guiheneuf — 21 30 La chasse aux mythes — 22 00 Bonnes et mauvaises rencontres — 22 30 Informations — 22 35 Entrons dans la danse.

Dimanche 26 janvier

7 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Concert matinal — 8 00 Cantate N° 89 (J. S. Bach) — 8 10 Sonate N° 8 (Beethoven) — 8 30 Orchestre — 8 45 Grand-messe — 10 00 Culte — 11 05 L'art cho-

ral — 11 30 Disque de l'auditeur — 12 15 Emission paysanne — 12 45 Informations — 12 55 Disques — 14 00 C'est aujourd'hui dimanche — 15 00 Reportage sportif — 17 10 L'heure musicale — 18 30 Le courrier protestant — 18 40 L'émission catholique — 18 50 Résultats sportifs — 19 15 Informations — 19 25 Le monde cette semaine — 19 50 Le Japon, documentaire — 20 15 La chaîne du bonheur — 20 45 Du tac au tac — 21 20 L'homme au piano, fantaisie de Jean Vigny — 22 00 Disque — 22 05 Oeuvres néerlandaises : A l'or-

gue — 22 30 Informations — 22 35 Marchands d'images — 23 00 Disque.

Lundi 27 janvier

7 00 Orchestre — 7 15 Informations — 7 20 Bonjour en musique — 11 00 Musiques et refrains de partout — 11 25 Vies intimes, vies romanesques — 11 35 Chant et piano — 11 50 11 50 Basson et piano — 12 00 Au carillon de midi — 12 45 Informations — 12 55 R. Lamoureux — 13 05 Musique variée — 13 35 Ensemble Radiosa — 13 35 Femmes chez elles.

Citoyens valaisans !

Pour

la liberté d'association
la sécurité des entreprises et la sécurité sociale des ouvriers et employés
une organisation professionnelle forte dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce

Contre

la puissance des entreprises tentaculaires et des trusts
l'introduction d'une bureaucratie tracassière et dangereuse
le désordre dans notre économie.

VOTEZ NON

contre l'initiative,
les 25 et 26 janvier prochains.

Comité d'action contre l'interdiction des ententes économiques.

C I B A

Carbol jaune CIBA et
Huile d'hiver CIBA
deux produits pour le traitement
d'hiver ayant fait leurs preuves

CIBA Société Anonyme, Bâle

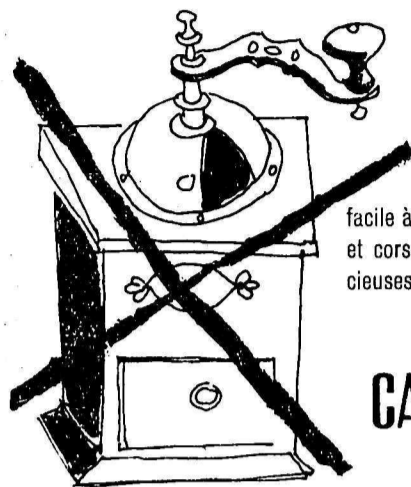
La paresse de l'ESTOMAC

est souvent la cause insoupçonnée de maux, tels que crampes, brûlures, flatuosités, etc. Les pilules Helvesan-4 remédient à ces maux, car elles stimulent les glandes et les muscles de l'estomac.

Helvesan-4 pilules végétales — Fr. 3.65 chez votre pharm. et drog.

efficace — contre les maux de l'estomac !

N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS
ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE



Prêt à l'emploi !

Pour faciliter la tâche de la maîtresse de maison, le Café de Malt Kneipp se vend maintenant déjà moulu. Il est ainsi plus facile à préparer, mais il demeure aussi substantiel et corsé que jamais et il conserve toutes ses précieuses substances aromatiques.

500 g Fr. 1.40 seulement

**CAFÉ DE MALT
KNEIPP**



Avant et après la descente, un bon **café VALRHONE**

belles primes BONS VALRHONE Belles primes

Bâtiment à Saxon

Jeudi 30 janvier, à 17 heures, au Café de Saxon (Bertholet) il sera vendu aux enchères le bâtiment Magnin-Rohner : Parcelle 4979, fol. 35. Taure, habitation 88 m²

remise 19 m²
Place 294 m².

G. Sauthier et A. Vouilloz, notaires.

Belle viande fraîche

Belle viande hachée, depuis le kg. Fr. 3,20
Morceaux choisis pour salaison le kg. Fr. 4,50
Dès 10 kilos, demi-port payé.
Une carte postale suffit.

Boucherie Chevaline, Renens / VD
R. CHAMBRIER

Sténo- dactylographe

demandée dès février prochain. Débutante pas exclue.

S'adresser à **Me Max Crittin, avocat et notaire, Sion.**

On cherche peintre ou gypcier-peintre

S'adresser au N° de
tél. 4 21 73 Monthey.

A vendre d'occasion jeep Willys

Universal, 1954, 4 cyl. avec capote grise sombre, bon état, avec remorque basculante, roulé 55.000 km.

Ecrire s.ch. P 20079 S à Publicitas, Sion.

On offre à vendeuse qualifiée

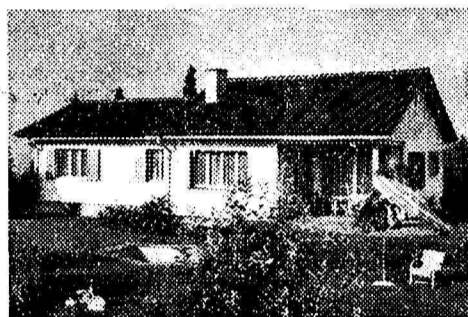
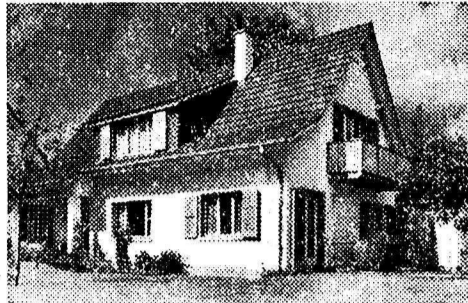
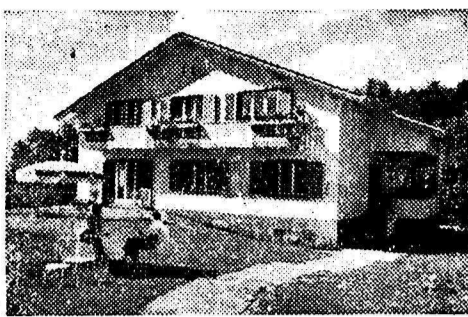
ayant quelques années de pratique, place stable dans commerce spécialisé.

Offres par écrit avec références et prétentions sous chiffre P 1677 S à Publicitas, Sion.

Apportez

assez tôt vos annonces

Pourquoi payer une location élevée?



alors que pour un prix égal, vous pourriez être logés dans votre propre maison, exécutée selon vos goûts et vos désirs, tout en assurant un excellent placement de vos capitaux.

Demandez conseil aux spécialistes de la maison familiale : villas « Novelty », maisons modernes en bois, bungalows, maisons « Multiplan », pavillons de vacances, etc.

Les 1000 maisons familiales

que nous avons construites ces dernières années, dans toutes les régions de la Suisse, sont la preuve et la garantie que notre entreprise est capable de bien vous servir.

Ecrivez-nous aujourd'hui encore pour nous faire part de vos intentions. Nous vous soumettrons, sans frais ni engagement, notre documentation et d'intéressantes suggestions.

Demandez notre brochure richement illustrée qui vous renseignera utilement sur nos spécialités de constructions et les « 7 avantages Winckler ».

Nous ne pratiquons pas la location-vente.

WINCKLER S. A. FRIBOURG

581 F

Propriétaires de Land-Rover

Vous économiserez du temps et de l'argent en faisant reviser ou réparer votre Land-Rover par la Maison spécialisée, c'est-à-dire le

GARAGE LUGON, ARDON, tél. 4 12 50

(Stock complet de pièces de rechange).

Coiffure

BELLE AMIE

Permanentes
flexibles
et gonflantes

MARTIGNY - Tél. 6 11 18

NORBERT & GERMAINE FAVRE

68

ALIX ANDRÉ

Un mariage sans importance

Avant qu'elle ait eu le temps de s'en défendre, Gramont, par-dessus la table, saisissait son poignet gauche, dont il comptait les pulsations. Il l'abandonna en hochant la tête.

— C'est comme je le pensais, murmura-t-il.

Et, de nouveau tourné vers sa femme :

— J'eusse dû vous dire que l'une des piqures que l'on vous a faites hier soir provoquait toujours des accès semblables, sans gravité, certes, mais nécessitant un certain repos. Je n'ai pas voulu vous alarmer. Je pensais que vous seriez couchée au moment où cela se produirait et que vous vous en apercevriez à peine. Venez, maintenant.

Tout en prononçant les derniers mots, il s'était levé, et, passant derrière la jeune femme, il enveloppa ses épaules dans la fourrure. Puis il se pencha, et la soutenait par le coude, l'aida à se mettre debout. Ensuite il attendit qu'elle eût souhaité le bonsoir à ses compagnons, les salua à son tour, et suivit Gilda qui marchait vers la sortie.

Durant le trajet du retour, les jeunes gens n'échangèrent pas une parole. Lorsqu'ils pénétrèrent dans la maison, Gilda vint droit au salon, en ouvrit la porte, et tourna le commutateur qui commandait aux deux appliques de la cheminée.

Patrice, du couloir, interrogea :

— Vous cherchez quelque chose ?

— Non. Je désire vous parler. Voulez-vous entrer ?

— Ce sera de la fatigue bien inutile, Gilda. Demain, si vous le voulez...

— Non, tout de suite.

Avec résignation il rejoignit sa femme. Elle avait enlevé et jeté sur l'une des bergères sa cape de fourrure et se mettait à marcher avec agitation dans la pièce.

C'était, en vérité, un spectacle assez imprévu qu'offrait cette jeune femme en robe du soir, les épaules nues, de splendides pierreries à son cou, à ses oreilles, à ses bras, se promenant fiévreusement au milieu du décor simple et vieillot.

Les appliques de cristal ne répandaient qu'une faible lumière qui laissait les coins reculés du salon dans une demi-obscurité. Sur le mur le plus éloigné on ne pouvait rien distinguer des aventures de Télémaque, tandis que en certains endroits voisins des lampes, personnages et paysages se détachaient avec netteté. Gilda elle-même, selon qu'elle s'approchait de la cheminée ou s'en éloignait, devenait un être plein de vie, de mouvement ou, tout au contraire, une apparition imprécise et floue.

Patrice avait refermé la porte et attendait. Durant quelques secondes, sans parler, il regarda Gilda aller et venir. Enfin il dit :

— Je vous remercie, Gilda, de m'avoir écouté et suivi.

Elle s'arrêta net. Ces mots étaient exactement ceux que Gramont ne devait pas prononcer.

— Et moi, dit-elle violemment, je me reproche de l'avoir fait.

« Oui, pourquoi me suis-je levée à votre voix ? poursuivit-elle en reprenant sa marche, pourquoi ai-je obéi à un ordre ridicule ?... »

— Ce n'était pas un ordre, mais une prière.

Elle parut ne pas avoir entendu, et poursuivit :

— ... Sans doute par crainte du scandale que nos deux attitudes causeraient.

UN MARIAGE SANS IMPORTANCE

69

J'aime peu me donner en spectacle et attirer sur moi l'attention.

Le docteur sourit ironiquement :

— Vous m'étonnez, Gilda. Les bijoux que vous portez ce soir n'étaient pas, que je sache, spécialement destinés à vous faire passer inaperçue.

« Pour tout dire, acheva-t-il après une brève pause, ces émeraudes royales sont un peu... déplacées sur la femme du docteur Gramont. Je regrette que vous ne Payez pas compris. »

Gilda revenait à ce moment vers Patrice. Elle porta involontairement la main à son collier, dont le motif central, une grande étoile de diamants, enchâssant la plus belle des pierres, s'élevait et s'abaissait suivant le rythme un peu haletant de sa respiration. Elle regardait le jeune homme avec stupeur, et il lui fallut quelques instants pour réaliser la pensée du docteur. Quand elle l'eut fait, son visage se durcit plus encore.

— Voici un amour-propre mal placé, remarqua-t-elle. Et sachez que jamais je ne ferai en sorte de l'épargner à ce sujet. Il peut vous déplaire de laisser deviner que vous avez lié votre sort à celui d'une femme très riche, cependant, vous en conviendrez, cette femme ne vous a jamais laissé entendre qu'elle se couvrirait la tête de cendres, et vivrait désormais dans l'austérité et les mortifications. Au surplus, ne vous semble-t-il pas quelque peu injuste de blâmer les manifestations d'une fortune qui représente la raison même, et la raison unique pour laquelle vous m'avez épousée ?

Gilda lançait les mots avec une âpreté, une amertume qui la surprirent elle-même. Mais elle eut la satisfaction de voir pâlir son mari.

— Cela est une autre histoire, dit-il d'une voix quelque peu altérée, et qui n'a,

croyez-moi, rien à voir avec l'ostentation dont je parle. Voulez-vous, pour en finir au plus tôt, que nous revenions à ce dont vous avez souhaité m'entretenir ?

— Volontiers. Je voulais simplement vous prévenir : il s'est trouvé, ce soir, que j'ai agi selon vos désirs, mais vous vous réjouiriez à tort si vous supposiez que cette soumission crée un précédent. Désormais, à quelque moment que ce soit, et en quelque circonstance que cela se produise, je ne me sentirai nullement tenue de céder à votre autorité. Ce n'est point pour subir un joug, même léger, que j'ai désiré, cherché, acheté ma liberté.

Elle se tut et continua à marcher le dos tourné à Patrice. Un sourd éclat de rire la fit tressaillir et se retourner.

— Votre liberté ! jeta le jeune homme. Pensez-vous réellement que j'aie accepté cette raison comme la véritable, celle à laquelle vous obéissiez, le soir où vous m'avez proposé...

Cette fois, c'était Gilda qui était touchée. Elle recula en enveloppant son mari d'un regard épouvanté. Mais Patrice s'était déjà dominé. Il eut un geste pour rejeter loin dans le temps la minute qu'il venait d'évoquer.

— Bah ! cela non plus ne vaut pas qu'on y revienne. Allons, Gilda, ne tardez plus à vous coucher.

Il lui parlait maintenant avec une certaine douceur, comme à une malade. Quant à la jeune femme, elle savait parfaitement que toute prolongation de cet entretien n'amènerait entre Patrice et elle-même que des heurts, ne les conduirait l'un et l'autre qu'à des paroles regrettables. Cependant, il eut été, à ce moment, au-dessus de ses forces d'abandonner cette sorte d'assaut, d'éviter le choc, de renoncer au combat dans lequel elle comptait blesser autant qu'elle serait elle-même blessée.

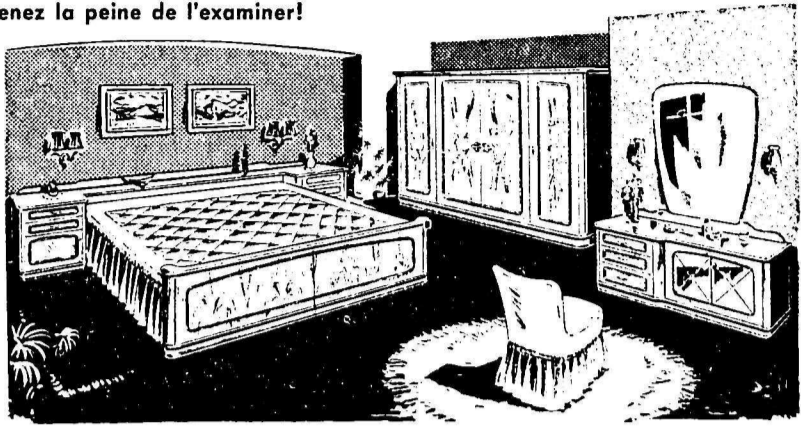
Vous épargnez Fr. 200.- !

Comparez la chambre à coucher «Rita» - aux magnifiques panneaux en noyer flammé - à d'autres offres semblables, vous constaterez, vous aussi, que ce modèle exclusif Pfister, d'un aménagement intérieur pratique, vaut réellement Fr. 200.- de plus qu'il ne coûte

Chambre à coucher «Rita»,
armoire 4 portes

seulement **1780.-**

Prenez la peine de l'examiner!



Pfister-Ameublements S.A. est plus avantageux!

Toute comparaison le prouve!

La visite de notre merveilleuse exposition vous réserve d'inoubliables instants! Vous serez agréablement surpris par le choix prodigieux et les prix avantageux des nouveaux modèles créés par Pfister. Conditions de paiement très favorables. - Service à la clientèle impeccable. - Service-entretien gratuit.

Spécialement destinés aux fiancés: les 14 élégants mobiliers complets Pfister de Fr. 1980.- à 7600.-.

Chez Pfister-Ameublements S.A., où plus de 1000 revendeurs, tapissiers et ébénistes sont clients, vous ferez, vous aussi, un choix judicieux - faites la comparaison!

Tous les avantages sous un seul toit chez:

PFISTER-AMEUBLEMENTS SA

La maison de confiance des familles suisses depuis 1882

Lausanne, Montchoisi 13, tél. 021/ 26 06 66

Bon pour fiancés et amateurs intéressés:

N'achetez aucun meuble avant d'avoir examiné «Le livre du Beau Meuble» du plus haut intérêt: 196 pages, 125 photos en couleurs et 420 reproductions originales. Il n'existe pas de meilleur conseiller! Vous trouverez à chaque page une foule d'idées nouvelles!

Je vous prie de m'envoyer gratuitement votre «Livre du Beau Meuble».

Je désire une de vos offres si avantageuses: chambres à coucher / salons / studios-combis / meubles rembourrés / chambres d'enfants / «nouvelle tendance». Soulignez ce qui vous intéresse.

Je désire votre feuille de meubles-modèles à découper, avec plan-annexe «Home idéal».

Envoyez-moi votre prospectus illustré concernant votre système d'épargne!

Expédiez ce bon directement à Pfister-Ameublements S.A., Lausanne, Montchoisi 13. Service du catalogue. (Pas d'envoi à l'étranger!) 130

Mme/Mlle/M.:

Rue/No.:

Localité:



On cherche

sommelière

de confiance.

Tél. (025) 3 52 32.

Secrétaire-dactylo

demandée de suite ou date à convenir pour commerce et bureau à Montana-Crans; si possible connaissances comptables.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae s/chiffre P 1605 S à Publicitas, Sion.

Bon

vacher

est demandé pour la saison d'alpage.

Faire offres chez: Henri Normand Panex/Ollon (Vaud).

ESTIVAGE 1958

On cherche pour l'été 1958

une dizaine de vaches

pour l'alpage bourgeois de Prez à Bourg-St-Pierre.

S'adresser à Moret Robert, tél. (026) 6 91 88 Bourg-St-Pierre.

PRÊTS

Depuis 40 ans nous accordons des prêts sans formalités compliquées. Réponse rapide. Discretion absolue.

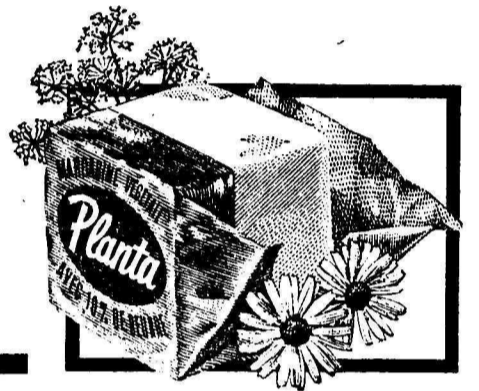
BANQUE PROCRÉDIT
Fribourg.



Chez nous, tout le monde est emballé de PLANTA. Et moi j'en profite doublement, car, chaque semaine, maman m'apporte un ravissant petit animal de couleur pour ma ménagerie!

Ça vaut la peine d'essayer PLANTA!

Goûtez PLANTA à la manière d'un gourmet! Vous savourerez toute la saveur naturelle de cette margarine purement végétale... son délicieux arôme et sa fraîcheur. A votre tour, vous vous écrierez ravie: «PLANTA est vraiment d'une délicatesse incomparable!» PLANTA est composée de 100% de graisses et d'huiles végétales - PLANTA est le produit tout indiqué pour l'alimentation moderne!



Pour vos études en

Angleterre

Prospectus, renseignements sans engagement par

CONTINENTAL OFFICE of the ESACOL, BOURNEMOUTH

Verger 6, COLOMBIER/NE - Tél. (038) 6 36 09.

Prix modérés - Classes de 5 à 8 élèves - Bord de la mer.

L'initiative dite „contre les abus de la puissance économique“

- favorise les monopoles et les trusts.
- veut interdire seulement les ententes économiques entre les petits et les moyens.
- sape le progrès social, en menaçant les contrats collectifs.
- suscite une légion de fonctionnaires nouveaux, chargés de mettre leur nez dans tous les accords entre employeurs et entre patrons et ouvriers.

VOTEZ **NON** les **25 et 26 janvier**

COMITÉ D'ACTION CONTRE L'INTERDICTION DES ENTENTES ÉCONOMIQUES

FRIBOURG

Déclaration de la famille et lettres du préfet Duruz

Nous avons annoncé qu'une vaste contre-offensive judiciaire avait été déclenchée par le comité directeur du parti conservateur fribourgeois, en l'affaire du suicide du préfet Duruz, contre les journaux qui, sans jamais accuser particulièrement qui que ce soit, ont eu le courage de se demander si cette mort dramatique n'était pas en rapport avec l'hostilité que M. Duruz, élu juge cantonal contre le candidat officiel du parti conservateur, M. Barras, a rencontrée à la suite de cette élection.

Cette décision du comité directeur conservateur de déposer plainte, collectivement et personnellement, s'accompagna du vœu que soient publiées les lettres que M. Duruz a écrites avant sa tragique détermination.

La famille de M. Duruz a fait droit à cette demande. Mais pas, sans doute, dans le sens souhaité par le comité directeur conservateur, car les documents qu'elle vient de publier indiquent tous que c'est l'attitude hostile de certains qui a amené le découragement, puis le geste fatal chez le nouveau juge cantonal.

Mieux : M. Duruz déclare, dans une de ses lettres, qu'il pardonne à tous ceux qui lui ont fait mal, en particulier A SES ASSASSINS.

Et la famille d'ajouter dans sa déclaration qu'elle EST SURPRISE ET PEINEE par le communiqué du comité directeur du parti conservateur populaire fribourgeois qui déclare repousser tout reproche à l'adresse des dirigeants conservateurs et n'assumer aucune part de responsabilité dans la mort tragique de M. le préfet Duruz.

Ainsi, la vaste contre-offensive judiciaire tentée par le parti conservateur, se trouve bloquée net, et les choses sont remises en place. Dans ce canton de Fribourg où, comme en Valais, on recourt si facilement aux Tribunaux pour tenter de museler la Presse, la déclaration de la famille Duruz et les lettres du malheureux préfet défunt rappellent que la vérité ne peut pas être étouffée et que ni le terrorisme judiciaire, ni les condamnations n'empêcheront la presse d'étaler la vérité, de dénoncer les abus et de promouvoir, par là, un bien général basé sur les principes démocratiques de liberté et de justice.

Nous aimerions pouvoir tirer un grand trait final sous cette douloureuse affaire de la mort du préfet Duruz et laisser la famille à son recueillement et à sa douleur. Mais le retentissement de ce fait est si grand et la recherche de la vérité s'avérant indispensable après les menaces de procès que le comité directeur conservateur a fait peser sur des confrères, il faut que cette vérité éclate. Il y a de l'existence de la liberté de la presse et nous ferons tout pour

éviter la disparition de ce bien précieux.

C'est la raison pour laquelle nous aimerions publier tous les documents rendus publics hier à Fribourg, et d'autres qui nous ont été communiqués par des confrères. La place nous manque malheureusement et nous devons nous contenter de donner ci-dessous des extraits ayant plus particulièrement trait à la décision fatale de M. Duruz. Ils se passent de tout commentaire. Ils sont suffisamment accablants pour que nos lecteurs puissent juger, avant les tribunaux devant lesquels on voudrait traîner des confrères, quelles ont été les causes de la mort du préfet Duruz.

g. r.

Déclaration de la famille

« Nous souvenant des maintes fois où Monsieur le préfet Duruz nous a fait part des profondes déceptions rencontrées dans sa carrière politique, nous sommes surpris et peinés par le communiqué du comité directeur du parti conservateur populaire fribourgeois qui déclare repousser tout reproche à l'adresse des dirigeants conservateurs et n'assumer aucune part de responsabilité dans la mort tragique de Monsieur le préfet Duruz.

La famille du défunt se voit dans l'obligation, comme le demande ce communiqué, de publier les lettres qu'il a laissées. Dans de si pénibles circonstances, elle estime que la seule attitude digne, tant du point de vue de la charité qu'au point de vue humain, eût été de se demander, chacun pour soi, et en toute loyauté, quelle n'a pas peut-être été sa part de responsabilité dans une si tragique détermination. Elle regrette que le comité directeur du parti conservateur fribourgeois ne l'ait pas compris.

Elle regrette aussi que l'on ait tenté de se servir de cet événement douloureux à des fins politiques, voire électorales. Elle espère qu'après la publication de ces lettres, tant le parti conservateur fribourgeois que les autres, comme aussi la presse en général, comprendront enfin qu'un silence respectueux s'impose et qu'il ne convient pas que les passions politiques s'attisent sur un cadavre ».

La famille.

Lettre de M. Duruz à une connaissance

Ce message est daté du 5 décembre 1957, à 4 h. du matin. M. Duruz précisait que le sommeil le fuyait. Voici ce

que le malheureux magistrat écrivait notamment :

« Alors que je devrais être dans la joie à cause de mon succès professionnel obtenu dans les conditions épuisantes que vous savez, je suis, au contraire, triste, découragé, abattu. Je n'ai presque plus la force de liquider l'immense travail resté en souffrance ici [il faudra pourtant bien le faire avant de quitter Estavayer et l'échéance est proche] et, d'autre part, JE ME SENS ENTOUSÉ D'INDIFFÉRENCE, DE JALOUSIE ET MEME D'HOSTILITE DANS LES MILIEUX OU J'AURAI A DEPLOYER MON ACTIVITE FUTURE ».

Lettre de M. Duruz trois jours avant sa mort

(Les passages en capitales ont été soulignés par le défunt lui-même).

« Il y a longtemps que, profondément déprimé par la maladie, comme aussi par l'injustice et le manque de charité dont trop souvent j'ai été la victime — je souffre en silence... cruellement. Mes pauvres nerfs sont à tel point surmenés qu'ils ont perdu toute capacité de résistance, face à l'adversité.

Mais C'EST SURTOUT L'ATTITUDE GLACIALE (pour ne pas dire HOSTILE) de PRESQUE TOUS LES JUGES CANTONAUX QUI ME REND FOU DE DOULEUR. Mon cœur — trop sensible, hélas ! — n'a pas supporté pareil affront immérité qui indique clairement QUE L'ON NE VEUT PAS DE MOI AU TRIBUNAL CANTONAL. Ainsi donc mon découragement est total et je n'ai plus la force de vivre.

Pourtant j'ai lutté et prié... jusqu'au bout.

Que Dieu, dont la Miséricorde est infinie, ait pitié de mon âme immortelle.

27 décembre 1957 ».

Léonce Duruz, préfet.

Lettre de M. Duruz avant son geste fatal

Lundi 30 décembre 1957. 6 h. 30.

« J'ai mal, horriblement mal. Ma pauvre tête va sauter. Je n'en peux plus. J'ai trop mal à la tête. Je n'en peux plus. Je retourne chez le Père.

Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal, en particulier à mes assassins dont j'aspirais à devenir au Tribunal cantonal le plus aimable des collègues ».

(La suite est de caractère personnel. à l'adresse de son épouse).

Tissier, Raymond Bussièrès et Annette Poivre. Du charme — avec Ludmilla Teherina.

Cinéma REX, Saxon

Jusqu'à dimanche 26 : Fernandel en forme, vous garantit 2 heures de folle gaieté, dans : LE PRINTEMPS, L'AUTOMNE ET L'AMOUR, avec Nicole Berger, Claude Nollier, Andréx, Georges Chamard et Denise Grey. Une histoire fraîche comme le « Printemps »... Charmante comme l'« Automne » — Enchantée comme l'« Amour », réalisée dans les merveilleux paysages du Midi et de Rome.

CINEMA D'ARDON

LE SALAIRE DU PECHE

Ce film d'atmosphère que D. de la Patellière vient de réaliser est remarquable à plus d'un titre : originalité du sujet, rigueur de la mise en scène, perfection d'une interprétation qui groupe : D. Darioux, J. Debucourt, Jeanne Moreau, J.C. Pascal, mais surtout par l'intensité du drame et le saisissant contraste entre cette rigide noblesse provinciale et l'indignité cynique d'un joueur dévoyé. Les amateurs de beau théâtre y trouveront leur pleine satisfaction.

Age d'admission : 13 ans. - Samedi et dimanche, à 20 h. 30.

AU CORSO

Cette semaine : Place à la gaieté et à la bonne humeur avec Brigitte Bardot dans CETTE SACREE GAMINE, un film en cinémascope et en couleurs avec Jean Brettonnière, Raymond Bussièrès, Françoise Fabian, Mischa Auer. — Chassez vos soucis, oubliez vos ennuis et venez passer une merveilleuse soirée de détente avec ce film à grand spectacle ayant obtenu un succès comparable à « Nous irons à Paris ».

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). - Location 6 16 22.

ECHOS ET VARIETES

Un roi au chômage

L'ex-roi Michel de Roumanie est au chômage. Il cherche un emploi à 3.000.000 par an, de préférence comme chef pilote instructeur.

Le vol ne paie pas

La jeune Ann Cielo transportait un serpent à sonnettes de Patterson (New Jersey) jusqu'au zoo de Staten Island lorsque le sac qui contenait le reptile lui fut volé alors qu'elle demandait son chemin à la gare routière de New York. Les recherches entreprises pour retrouver le voleur et l'objet embarrassant de son larcin sont demeurées vaines.

Certificat de mauvaise conduite

L'Institut britannique pour « automobilistes avancés », après une étude de plus de 8.000 cas, est arrivé à cette conclusion que, de tous les automobilistes, ce sont les femmes âgées de plus de 40 ans qui conduisent le plus mal.

Surprises d'après guerre

Le « tunnel d'écoute » creusé par les Américains sous mon jardin à Berlin-Est a desséché les arbres de mon verger, a affirmé devant la 10e Chambre civile de Berlin-Ouest l'a-

griculteur allemand Paul Noack qui réclamait 6.100 Marks de dommages et intérêts à la municipalité de Berlin-Ouest. La cour a débouté le plaignant, estimant que la municipalité n'avait aucune responsabilité dans la construction du tunnel découvert au mois d'avril 1956 par les services de contre-espionnage soviétique.

Du faible [sexe] au fort...

Miss Irène Joy Ferguson qui, de 1943 à 1945, avait été pilote dans les services auxiliaires de transport de la Royal Air Force, est devenue officiellement pour l'état civil Mr. Jonathan Ferguson. Les autorités britanniques ont décidé que son changement de sexe ne modifiera en rien la situation administrative de l'ancien pilote aujourd'hui fonctionnaire.

Droit interplanétaire

Des experts étudient cette question : Un Anglais trouvant chez lui un Spoutnik russe a-t-il légalement le droit de le garder ? Voici la conclusion des juristes :

« Vous pouvez garder le Spoutnik tant qu'il n'est pas réclamé. Si le propriétaire se présente, attendez qu'il vous assigne en justice et demandez-lui des dommages-intérêts. Vous les obtiendrez peut-être... »

BIBLIOGRAPHIE

Les Franches-Montagnes pays des Hautes Joux

En publiant cet ouvrage, consacré à l'une des terres les plus originales de notre pays, la Collection Jura s'impose une fois de plus à l'attention des amateurs de beaux livres. « Les Franches-Montagnes pays des hautes joux » est une double réussite : Il est matériellement beau, par son format, sa typographie impeccable, sa reliure soignée. Son contenu est en harmonie avec ce brillant extérieur : il est dû à la plume de Paul Bacon qui, au cours d'une étude minutieuse et solide nous fait bénéficier de son vaste savoir, dans un style simple et direct.

La préface de M. Eugène Péquignot, touchante déclaration d'amour filial à sa terre natale, donne d'emblée le ton juste. Plus de soixante photos admirables, signées Bimpage, déroulent tous les aspects de ce coin de terre que l'éditeur, Benjamin Laederer, nomme, dans une page liminaire, le « pays aux étangs sauvages, empreints de poésie nordique et de rêve » et, ailleurs, la « terre d'espace et de liberté ».

Il est sympathique de trouver, dans chaque ouvrage présenté, un mot de l'éditeur. Cette façon de se « mettre dans le coup » évoque le geste du pilote traçant la route à suivre, ou mieux, celui d'un maître d'œuvre : c'est là, sans doute, le secret de l'éminente qualité qui distingue la production des Editions générales S.A.

Le Haut Jura est passionnément, voire farouchement aimé de ses fils. On se l'explique parfaitement en tournant les pages de cet ouvrage : tout y est si spécifiquement beau, original, agréable savoureux.

D. A.

2 gros lots
50.000
100.000



loterie romande
le 1^{er} février

Rédaction de « La Bise » :
case postale 135

Cette toux vous déchire

Depuis des jours vous traînez ce mauvais rhume. Une toux sèche vous déchire la poitrine. Attention ! un gros rhume qui s'éternise, c'est la porte ouverte à la bronchite chronique. Vous devez vous soigner énergiquement : prenez dès aujourd'hui du Sirop des Vosges Cazé. Depuis 35 ans, le Sirop des Vosges Cazé est un remède actif ; il vous soulagera parce qu'il est efficace.

Chez vous : SIROP DES VOSGES
Au dehors : PATE DES VOSGES.

A travers le monde

Beaucoup de neige en Hollande

Des tempêtes de neige se sont abattues dans le sud de la Hollande et notamment en Zélande. Dans les environs de Goes, la neige a dépassé un mètre cinquante d'épaisseur et plusieurs villages sont isolés.

Le trafic ferroviaire et routier est perturbé.

Lord Attlee se prononce pour le remplacement de M. Dulles

L'ancien premier ministre britannique lord Attlee a déclaré, mercredi soir, à la Chambre des lords, qu'il pensait qu'un remaniement du département d'Etat américain serait profitable aussi bien pour le monde que pour les Etats-Unis. Il n'a pas nommé cité M. Dulles mais c'est lui qui est visé.

Une femme de 83 ans met au monde des jumeaux !

Une femme de 83 ans, Mme Brigida Garcia-Suarez, dont le mari est âgé de 92 ans, vient de donner naissance à des jumeaux, dans le village de Correcilla (province de Leon), annonce le journal madrilène, Informaciones.

Elle avait déjà cinq enfants et de nombreux petits-enfants. Le plus jeune frère des nouveaux-nés est actuellement âgé de 46 ans !

Un curé assassin devant ses juges

Le curé d'Uruffe (France), l'abbé Desnoyers, va comparaître devant la Cour d'Assises de Nancy. Le curé avait fait sa maîtresse d'une jeune fille et l'avait mise enceinte. Devant cette situation, le curé voulait effacer définitivement la preuve de ses actes et il choisit l'assassinat. Il prit rendez-vous à l'écart avec sa jeune maîtresse et la tua d'un coup de revolver. Mais son crime fut vite découvert et c'est devant les juges de Nancy que le curé assassin va répondre de ses monstrueux actes.

SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Jusqu'à dimanche 26 (Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30) :

Samedi 25 : Relâche - Soirée de l'Harmonie).

Un tout grand « policier » français : L'INSPECTEUR AIME LA BAGARRE, avec Nicole Courcel, Paul Meurisse, Jean Tissier et Roland Toutain. Dès les premières images du film vous vous sentirez empoignés par une action rapidement engagée, dont les péripéties dramatiques vous tiendront en haleine jusqu'au dénouement.

Attention ! Aux actualités : « Rétrospective 1957 ».

Dimanche 26, à 17 h. et lundi 27 : Le plus gai des films de Lu's Mariano : FANDANGO. Du rire — avec Jean

CINÉMA CORSO

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30) :
Vive la bonne humeur et la gaieté :

CETTE SACRÉE GAMINE

avec Brigitte Bardot. En cinémascope.

THÉÂTRE DU COLLÈGE DE ST-MAURICE

Dimanches 26 janvier et 2 février, à 14 h. 30

Samedi 1er février, à 20 h. 30

Le Médecin malgré lui

de Molière

JUDAS

de H. Gignoux

En soirée train spécial pour Monthey à 23 h. 15.

CHAMOSON Salle La Concordia

Dimanche 26 janvier, dès 20 heures

GRAND BAL

du Ski-Club « Ardévaz »

Orchestre Quintette Sauthier

Bar - Buffet - Vins de choix

FULLY

Grande salle du Cercle

Dimanche 26 janvier 1958, à 20 h. 30

TREIZE À TABLE

pétillante comédie en 3 actes, de M. G. Sauvageon, par la

TROUPE DU CHÂTEAU DE MARTIGNY

mise en scène H. Rabaglia, décors Raphaël Terrini.

Prix des places : Frs. 2 - 3 - 3,50.
Location : Tél. 6 31 26 ou 6 32 58.

SAXON

OUVERTURE D'UN BUREAU FIDUCIAIRE

Le soussigné avise la population de Saxon et environs qu'il ouvre à partir du 1^{er} février 1958 un bureau fiduciaire et d'assurances.

Tenue de comptabilités
Boucllement de comptes (bilans)
Déclarations d'impôts, etc.

Toutes assurances
Vie - Accidents - Responsabilité civile - Maladie - Incendie - etc.

Se recommande
MARCO FELLEY - SAXON
Bâtiment de la Poste
Téléphone 026/6 21 53



Primagaz, un produit de qualité de l'Esso STANDARD

A tous les avantages du gaz de ville
Pour le ménage, l'éclairage, le chauffage, chauffe-eau

Ne nécessite ni pompe, ni moteur, ni installation coûteuse

Est absolument non toxique

Est économique, propre et de toute sécurité

Brûle sans dégager d'odeur

Transformation des appareils à gaz de ville en gaz butane
Travail fait par un spécialiste de la branche, avec garantie
Vente de tous les modèles à prix réduit
Echange et devis pour transformations

Service et dépositaire à Martigny-Ville
Dépositaire officiel de l'ESSO Primagaz

Léon Formaz, Martigny-Bourg

Tél. 026/6 14 46

Migros offre un spectacle à prix réduits (25%)

La Société Coopérative Migros Valais a le plaisir d'offrir à son honorable clientèle des bons de rabais de 25% valables pour toutes les places du spectacle

LE BAL DU LIEUTENANT HELT

de G. Arout

joué par la Compagnie des Artistes du Théâtre Municipal

au Casino-Théâtre de Martigny

Mardi 28 janvier à 20 h. 30

Prière de demander les cartes de rabais (valable pour 4 places) au magasin Migros de Martigny.

SUN 27 C



Oh! l'éclatante blancheur!

Incroyable! Pourtant SUNOL, la poudre bleu ciel, opère ce miracle. Non seulement votre linge est parfaitement propre, parfaitement blanc, il a quelque chose de plus: un éclat merveilleux! Vos draps, vos chemises, vos torchons, vos nappes ont l'air ensoleillés. SUNOL, conçu pour la grande lessive, extrait toute la saleté de votre linge... lui ajoute un éclat à sa blancheur!



SUNOL ajoute l'éclat à la blancheur!

MOTEURS

A vendre ou échange standard :

1 moteur Land-Rover 10 CH.

1 moteur jeep Willys (remis à neufs).

GARAGE LUGON ARDON

Tél. (027) 4 12 50



Grande Vente au

RABAIS

(jusqu'au 28 janvier)

à saisir !!

Des prix sensationnels...

dont vous devez profiter !

Homme 40 ans, cherche place à Sion, comme

manœuvre

ou dans dépôt. Connaissances dans le bâtiment.

Ecrire s.ch. P 20078 S à Publicitas, Sion.

A VENDRE

L'administration Communale d'Ardon met en vente les installations du moulin bourgeois.

Se renseigner au Bureau communal, tél. 4 12 87.

Abonnez-vous au „Confédéré“

Cinéma

Jusqu'à dimanche 26 (Dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30) :
(Samedi 25 : Relâche. - Soirée de l'Harmonie).
Un tout grand « policier » français :

L'INSPECTEUR AIME LA BAGARRE

avec Nicole Courcel et Paul Meurisse.

Dimanche 26, à 17 h. et lundi 27 : Luis Mariano dans :

FANDANGO

Jusqu'à dimanche 26 :

Fernandel, en pleine forme, vous fera rire et pleurer dans

LE PRINTEMPS

L'AUTOMNE ET L'AMOUR

avec Nicole Berger et Andréx.

Un étonnant film d'atmosphère à l'implacable « suspens »

LE SALAIRE DU PÉCHÉ

avec Danielle Darieux, J. C. Pascal, Jeanne Moreau, J. Debucourt.

Age d'admission : 18 ans.
Samedi-Dimanche, 20 h. 30.



BERNARD STRAGIOTTI
MARTIGNY Rue des Acacias
Tél. 026/6 19 43

Relieur-encadreur
Cartonnages
Tableaux d'art
Gravures anciennes

PATINOIRE DE MARTIGNY

Dimanche 26 janvier, à 14 h. 45

BERNE

MARTIGNY

Championnat suisse de LNB

à 16 h. 45 : Martigny II—Gstaad II

AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu du 28.1. au 7.2.58 comme il suit :

- Lancement de grenades à mains au stand du Bois de Finges.
- Tirs avec armes d'infanterie dans la région d'Aproz.
- Tirs au canon dans la région de Sion - Arbaz Savièse.

Pour de plus amples informations, on est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées et le « Bulletin Officiel » du canton du Valais.

PLACE D'ARMES DE SION
Le Commandant.

Pour des meubles occasion

tous genres, des plus simples aux plus riches. - Pour des meubles neufs. - Meubles styles et anciens

Adressez-vous à

Jos. Albini, Montreux

18, av. des Alpes - Tél. (021) 6 22 02.
SUCCURSALE: RUE DU GRAND-PONT 44 à SION (Valais)

Une gamme de 36 tons toujours à disposition

Couleur à l'huile brillante extra-fine

en 250 g., 500 g., 1 kg., 10 kg.
par 5 kg., Fr. 3.60, contenu net.

GUALINO - COULEURS - MARTIGNY
Tél. 6 11 45 - Av. de la Gare, 24

CORBILLARD-AUTOMOBILE
CERCUEILS
COURONNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Pompes funèbres Marc CHAPPOT
Martigny-Ville
Tél. 026/6 14 13

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

NOES-GRANGES

Une heureuse initiative

Nous apprenons avec satisfaction que la petite section Radicale de Granges-Noës, vient de lancer une Initiative en faveur d'une diminution du coût de la vie.

A cet effet elle organisera au Café des Voyageurs à Noës un loto victuailles dimanche prochain 26 janvier, en donnant l'occasion à chacun de se procurer des jambons-fromages-salamis-poulets etc. pour le prix de 1 fr. le carton.

D'autre part toutes les personnes qui désireraient profiter de cette baisse des prix pour faire leur réserve, pourront se procurer des cartes d'abonnements à 10 fr. donnant droit à 11 tirages.

Aussi nous osons espérer que cette heureuse initiative sociale... trouvera l'appui mérité de la part de tous les citoyens et ménagères soucieuses de l'avenir de notre économie! C.P.

FULLY

Soirée théâtrale

Dimanche 26 janvier à 20 h. 30, sous l'égide du Cercle théâtral, la brillante « Troupe du Château » de Martigny donnera « Treize à Table », pétillante comédie en trois actes de M. G. Sauvageon. Les retentissants succès remportés par cette troupe animée par H. R. Rabaglia sont la garantie d'une soirée de haute valeur artistique et de belles heures de détente que personne ne voudra manquer.

NAX

Assemblée annuelle de la Société de Musique

Fixée au dimanche 19 janvier, cette assemblée annuelle revêt une importance particulière puisque l'ordre du jour ne comporte pas moins d'une dizaine d'objets dont la plupart exigent une décision.

A l'heure indiquée, le silence le plus profond règne dans la salle de réunion. Face à la porte d'entrée, un « Quaker » battant neuf ronfle paisiblement; lui tournant le dos, un microphone, dernier vestige de la « Gitane », git dans un coin, soucieux de revoir ses maîtres. Sur les murs, des espèces d'ex-voto, achetés jadis à la foire d'empoigne, évoquent le fameux festival de 1954. Chut...! la chevillette de la porte d'entrée vient de choir et le comité de la corporation, amputé du secrétaire, fait son entrée, suivi de quelques membres. Le quart d'heure vaudois étant strictement de rigueur chez nous, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Quand l'effectif est à peu près complet, M. Albert Zermatten ouvre les débats. Son message présidentiel retrace brièvement l'activité de « l'Echo » durant la saison musicale écoulée. Il a des paroles élogieuses à l'adresse de M. William Rudaz et s'étonne de ce que le sympathique municipal de Vex n'ait pas songé à adapter son salaire au coût de la vie. Les membres assidus aux répétitions sont l'objet de vives félicitations, quant à ceux qui ont adopté des habitudes casanières, ils gagnent tout de même une fiche de consolation puisqu'ils reçoivent des encouragements.

Ce rapport accueilli avec enthousiasme, est suivi de la lecture des comptes. Ceux-ci ont été préalablement passés à l'alambic par notre ami Jean-Pierre qui décidément est devenu pointilleux dans ce domaine. Des précisions sont demandées au sujet de certains postes; c'est l'occasion pour l'un ou l'autre de décocher une ou deux flèches de Parthe, en attendant que les responsables de la gestion répondent cavalièrement aux objections qui leur sont formulées. Nos assemblées sont loin d'avoir cette impassibilité déconcertante qui caractérise certaines réunions où seuls les courtiers ont la parole, les autres se contentant de suivre béatement les consignes...

Mise à jour depuis juillet dernier, l'activité de notre société reprendra incessamment une nouvelle acuité. Au programme musical quelques modifications sont apportées en ce qui concerne les productions en public. A l'issue de cette séance, M. Zermatten qui tient la queue de la poêle depuis 1947 manifeste le désir d'être remplacé à la tête de la Société. Son intention motivée par une surcharge de travail n'a pas le don de convaincre les sociétaires qui l'obligent bon gré malgré à conserver les rênes.

Cette assemblée qui a duré trois heures d'affilée se termine dans une ambiance de franche camaraderie. Le temps de vider quelques dames-jeannes gracieusement offertes, et la salle retrouve son calme habituel. F.

ORSIERES

Chemin forestier de Chez-les-Reuses

Le Conseil d'Etat a accordé la subvention légale pour la construction par la commune d'Orsières d'un chemin forestier à Chez-les-Reuses dont le coût est estimé à Fr. 100 000.—.

BAGNES

Chemin forestier de Bruson

Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice de la subvention légale les travaux d'aménagement d'un chemin forestier dans les mayens de Bruson, territoire de la commune de Bagnes. Le coût des travaux est de 120 mille francs.

MIEVILLE

Correction de la route cantonale

Le Conseil d'Etat a adjugé des travaux pour la somme de 650 000.— fr. Espérons qu'ils avanceront rapidement afin que soit définitivement supprimé ce délicat passage.

FAITS DIVERS

● Les travaux de déblaiement de la carrière de Saint-Léonard se poursuivent. Il y a eu deux éboulements, le premier vers 1 h. du matin, le deuxième vers 4 h. Il semble que l'humidité et le dégel aient provoqué une fissure dans la masse de la montagne et que les dernières intempéries ont provoqué l'éboulement.

● On s'inquiétait à Fully de la disparition de Mme J. B., 36 ans, mère de deux enfants. Des recherches furent entreprises, qui devaient malheureusement aboutir à la découverte du manteau de la disparue, abandonné sur la berge du Rhône. On aperçut également des traces de pas, finissant au bord du fleuve. Les recherches continuent.

● A Evionnaz, des enfants patinaient sur un étang, lorsque la glace se rompit sous le poids de Myriam Denervaud et Raymond Gay. La sœur de ce dernier, Yvette, 10 ans, eut le courage de porter secours en prenant toutes les précautions, et elle parvint à sauver les deux imprudents.

Société des anciens élèves d'Ecône et de Châteauneuf

L'Assemblée annuelle aura lieu le samedi 8 février à Sion. Chacun retiendra d'ores et déjà cette date. Le programme très intéressant de cette journée sera publié la semaine prochaine.

Formation professionnelle agricole et maîtrise fédérale

La Société des anciens élèves des Ecoles d'agriculture rappelle à ses membres que pour pouvoir se présenter aux examens de maîtrise agricole, il faut être en possession du certificat de capacité professionnelle. De plus, les candidats doivent avoir exercé la profession durant 3 ans au moins depuis l'obtention du certificat ci-dessus pour être admis aux examens.

La Société attire l'attention des intéressés sur ces deux aspects de la question, notamment sur le délai d'attente de 3 ans qui est exigé.

Les examens de maîtrise agricole ont rencontré jusqu'à ce jour un succès dépassant toute attente. Les inscriptions pour les sessions d'examen 1958 et 1959 sont déjà terminées. Les listes des candidats sont complètes. Les « anciens », âgés de 22 et plus qui désirent obtenir la maîtrise en 1960 ou plus tard s'annonceront donc sans tarder pour le prochain cours préparatoire aux examens de « capacité professionnelle » qui aura lieu ce printemps à Châteauneuf.

Il serait regrettable qu'après un début encourageant, les exigences qui ont été signalées empêchent pendant un ou deux ans des candidats parfaitement capables, de se présenter aux examens de maîtrise.

Société des anciens élèves des écoles d'agriculture, Châteauneuf

SION

„Echec et mat” et „Variétés”

Le théâtre de Sion, complètement et heureusement rénové, ce dont nous félicitons l'autorité compétente qui se devait de le mettre en valeur, était archicomble hier soir pour la soirée publique de Radio-Lausanne qui y enregistrerait son émission bien connue « Echec et Mat » animée par un Roland Jay spirituel et bon enfant ainsi qu'un spectacle de variétés. Celui-ci, présenté par Michel Denériaz, tout heureux de se retrouver au pays natal, permit de se divertir aux chansons, fantaisies et sketches d'Andrée Walzer, Emile Gardaz, Léo Spada, Robert Burnier, un imitateur de talent, Jean-François Calame, désopilant ventriloque et les excellents « Arlequins », trio qui eut les honneurs du bis. Tout ce gentil programme était animé par Géo Voumard et ses « complices », comme disait Michel Denériaz, Mike Thévenaz et Bob Jacquillard.

A « Echec et mat », le concurrent Paul Fornerod fit preuve d'une brillante érudition qui lui valut de gagner 2000 km. en avion offerts par la Swissair, en l'occurrence la charmante stewardess Anne-Marie. Mme Racine, une bonne grand-maman à cheveux blancs qui se faisait interroger sur Nicolas de Flue reviendra à la prochaine émission, le temps n'ayant pas permis de poursuivre l'interrogation. Quant au troisième candidat, malheureux celui-là M. Rapin, il tomba glorieusement au champ d'honneur faute d'avoir su que les gens de Loèche et nos Saviésans possèdent des pâturages sur le versant nord de la ligne de partage des eaux de la chaîne bernoise.

Charmante soirée, en bref, qui eut les honneurs de la télévision dont le travail intéressa vivement les profanes. g. r.

MARTIGNY

Octoduria

La sortie de l'Octoduria aura lieu comme prévu le dimanche 26 janvier. Départ à 7 heures, Place Centrale.

Campagne de soins aux arbres fruitiers

Le Syndicat agricole de Martigny, en collaboration avec la Station cantonale d'arboriculture organise dès cette date une campagne de soins aux arbres fruitiers dans les communes de Martigny-Ville, Martigny-Bourg et Martigny-Combe comprenant les travaux pratiques de taille, de surgreffage et des conseils sur les problèmes des variétés, plantations et fumures sous la direction d'un moniteur.

Conditions: Pour avoir à disposition un moniteur, les propriétaires devront former un groupe de travail d'un minimum de 4 à 6 personnes.

Inscriptions: Les inscriptions se font par groupe de travail au Syndicat agricole de Martigny, téléphone dépôt et appartement 6 18 50.

HORAIRE ET... HUMOUR

Il est question d'une pétition à la Direction des CFF pour établir l'horaire matinal de la ligne du Simplon d'après les besoins des employés et ouvriers se rendant à leur travail à Sion.

Le « Nouvelliste » de ce matin publie une lettre qui aurait été adressée aux CFF et qui se terminerait ainsi:

« Nous ne sommes que de très humbles usagers (sic) ... etc.

A l'usage, on verra sans doute que l'usager use d'humour pour dérider les sérieux fonctionnaires fédéraux usés par la routine!

Quelle joie de retrouver la santé en soi

La santé est un bien précieux que l'on doit entretenir comme on entretient une belle fleur. Elle demande de la vigilance et des précautions constantes. Des abus répétés, une déformation organique inconnue, l'invasion sournoise d'un bacille ou d'un virus peuvent l'altérer à la longue, sans que l'on s'en rende compte. Elle doit, en conséquence, faire l'objet de contrôles attentifs et répétés.

Un des myocens mis à la disposition des collectivites consiste dans la radiophotographie. Cette technique moderne de l'utilisation des Rayons X permet de dépister certaines affections pulmonaires, cardiaques ou autres. Il est à souhaiter que chacun se rende compte de l'intérêt qu'il y a à se soumettre volontairement à un examen radiophotographique. Pour la plupart, il sera un signe d'alerte qui peut permettre de prendre toutes les mesures en vue d'éviter l'expansion ou le développement d'une maladie ou d'une affection.

Le Service de radiophotographie de la Ligue Valaisanne contre la tuberculose entreprend une campagne générale parmi la population de l'ensemble du district de Sion. Les horaires établis sont les suivants:

Bramois 23 janvier;
Salins 25 janvier;
Ormoze 27 janvier
Roumaz 28 janvier
St Germain 29 janvier
Arbaz 30 janvier
Granois 10 février
Veyonnaz 7 février
Chandolin 11 février
Drône 14 février
Grimisuat date à convenir

Pour la ville de Sion, cet examen sera proposé au public dans le courant du mois d'avril ou de mai.

En se présentant à l'examen radiophotographique, chacun apporte sa collaboration à une action générale de protection de la santé, facteur de bien-être et de bonheur familial.

Examens d'admission aux écoles normales

Les examens d'admission aux écoles normales auront lieu le mardi 11 mars 1958 à 8 h. 30, à Martigny-Ville, collège communal, pour les jeunes gens et à Sion, à l'Ecole normale des institutrices, pour les jeunes filles.

A la même occasion se fera le recrutement des candidates qui se destinent à l'enseignement ménager.

Les aspirants doivent s'inscrire au Département de l'Instruction publique pour le 22 février 1958.

Pour être admis à l'Ecole normale le candidat doit atteindre 15 ans au moins dans l'année de l'admission.

Toute demande d'admission doit être accompagnée des pièces suivantes:

a) acte de naissance
b) livret scolaire
c) certificat de bonne conduite et d'aptitudes délivré par le président de la commission scolaire ou le président de la commune et le directeur de l'établissement où il s'est préparé
d) un certificat médical délivré par le médecin scolaire.

Ce certificat est établi sur une formule spéciale fournie par le Département.

Sion, le 21 janvier 1958.
Le chef du département de l'Instruction publique: M. Gross

MONTHEY

Jeunesse radicale

L'assemblée générale de la Jeunesse radicale a eu lieu au Café du Midi, le lundi 20 janvier. Présidée pour la dernière fois par M. Charles Boissard elle avait pour but principal de renouveler son comité et d'établir un programme pour l'année en cours.

Un nouveau comité a donc été élu à la tête duquel nous trouvons M. Charles Roch.

En fin d'assemblée M. Boissard a été nommé par acclamations président d'honneur et il a reçu à cette occasion un plateau souvenir en étain pour les innombrables services qu'il a rendu à la cause radicale tant à Monthey que dans le Bas-Valais.

Le secrétaire

Avis aux agriculteurs valaisans

Comme par le passé, la Station cantonale de la protection des plantes continue en 1958, et malgré le développement que prend la méthode des traitements coopératifs, son système d'information par voie de bulletins antiparasitaires privés et envoyés personnellement à chaque intéressé.

Cette manière de faire est suffisamment connue pour que nous ne donnions pas ici de renseignements détaillés. En fait, l'abonné reçoit, par courrier séparé, les communiqués de lutte antiparasitaire intéressant particulièrement sa région. De plus, et dans la mesure du possible, il est envoyé aux abonnés la documentation scientifique qui peut leur être utile.

Les frais inhérents à l'organisation de l'abonnement ne pouvant pas être complètement supportés par notre service, nous sommes obligés de demander aux abonnés un émoluments annuel.

Il existe actuellement comme genre d'abonnement:

1. Arboriculture
2. Viticulture
3. Fraises

4. Grandes cultures et horticulture

L'abonnement général comprend toutes ces cultures et coûte fr. 15.— par année. Pour ceux qui ne s'intéressent qu'à l'arboriculture, le prix est de

fr. 7.50
à la viticulture fr. 3.75
à la culture de la fraise fr. 2.25
aux grandes cultures fr. 1.50

Il rest bien entendu que l'on peut choisir soit l'abonnement général, soit un ou plusieurs de ceux mentionnés ci-dessus. Les agriculteurs qui s'intéresseraient éventuellement à être abonnés en 1958 sont priés de le faire savoir à la Station cantonale de la protection des plantes, à Châteauneuf, sur simple carte postale, d'ici au 15 février au plus tard, en indiquant les cultures choisies. Passé ce délai plus aucune demande ne sera prise en considération.

Station cant. de la protection des plantes.

Avec l'Union des négociants en vins du Valais

Au cours d'une assemblée générale tenue le 15 crt. l'Union des Négociants en vins a renouvelé son Comité pour une période de trois ans.

A cette occasion, il fallut enregistrer la démission irrévocable de MM. Henri Carron de Fully et Henri Imesch de Sierre, tous deux membres dévoués depuis de longues années.

Feront partie du nouveau collège: M. Albert Biollaz de Chamoson, qui fut acclamé à nouveau président, MM. Dr Walter Perrig, Sion, Paul Germainier, Balavaud, Denis Orsat, Martigny Robert Sartoretti, Granges, Henri Varone, Sion, anciens, et MM. Pierre Favre, Sion et Fernand Juillard, Riddes, nouveaux.

Ajoutons que M. le Dr Henry Wuiloud est membre du Comité à vie tandis que M. Henri Imesch, ancien président de l'Union, fut nommé membre honoraire. Me Edouard Morand continuera à gérer le secrétariat.

Au cours de la discussion, on fit à nouveau constater le rôle important joué par cette organisation dont les membres assurent l'écoulement des trois cinquièmes de la récolte des vins du Valais.

Ceux qui la dirigent ont donc de lourdes responsabilités tant envers les négociants eux-mêmes qu'envers les viticulteurs, dont ils doivent valoriser la production.

L'assemblée, sous la présidence de M. le Dr Perrig, M. Biollaz étant retenu par la maladie, après avoir pris connaissance du projet de statuts de l'organisation professionnelle de l'économie viti-vinicole, se déclara prête à collaborer avec cette nouvelle institution qui revêtira un caractère paritaire et où le négoce pourra apporter son utile contribution à la solution des importants problèmes à résoudre.

En outre, par leur présence au sein des Comités de l'OPAV, de la Société des encaveurs de vins suisses et de la Fédération suisse des négociants en vins, les délégués du commerce valaisan ont pu, dans ces groupements de fait faire valoir d'une manière fort profitable au pays les intérêts de la viticulture suisse et valaisanne, à l'encontre des vins d'importation.

Ils s'employèrent surtout, ces dernières années, à obtenir une revalorisation des vins indigènes et à créer un climat favorable à la paix du vin.

Ce travail, accompli dans l'ombre, est souvent méconnu. Les résultats obtenus compensent largement les critiques qui sont parfois maladroitement décochées à ce groupement. Par son action permanente, active et courageuse, le commerce des vins du Valais se révèle de plus en plus l'indispensable collaborateur de la production.